

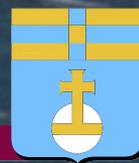
# L'écho de Montaielloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 73 - mai 2016



Présilly

Le balcon du Genevois



Chères Présilliennes, Chers Présilliens,

Nous avons vécu un hiver doux, la neige s'étant révélée peu présente dans notre village, mais comme le disent certains d'entre nous : elle est mieux dans les stations que dans nos cours !

Cependant, je pense que nous pouvons le confirmer : l'hiver est derrière nous, laissant place aux jonquilles, crocus et gazouillements des oiseaux.

Notre PLU avance malgré un retard induit par la classification des terrains en fonction de leur topographie.

Pour le social, nous avons passé un agréable moment en compagnie de nos aînés lors du repas servi le 10 janvier dernier ; ils sont venus en nombre partager ce moment convivial.

Concernant les travaux, nous avons lancé une étude sur le coût d'un aménagement route du Petit-Châble et route du Moulin, prévoyant la réalisation d'une voie sécurisée pour les piétons et vélos ainsi que l'enfouissement des réseaux secs.

Notre four à pain sur la place de la Halle est en phase d'instruction.

Le programme des manifestations a débuté le samedi 12 mars par un défilé des enfants du SIVU Beaupré qui a rencontré un vif succès. D'autres fêtes sont prévues durant l'année dont vous découvrirez les dates en page 21.

Je vous souhaite à tous un magnifique printemps !

Le Maire,

Nicolas DUPERRET

### SIVU

- Situation du SIVU BEAUPRÉ

En novembre dernier, le Conseil Municipal avait validé une avance de trésorerie à destination du SIVU BEAUPRE (le syndicat intercommunal gérant l'école de Beaupré).

Sur les 68.000 € avancés, la somme de 26.000 € reste définitivement allouée au SIVU qui n'aura pas à la rembourser. Le SIVU a par ailleurs déjà procédé au remboursement des 42.000 € restants.

- Entretien

Par ailleurs dans un souci d'économie, les services techniques de Beaumont et de Présilly assurent depuis janvier l'entretien du SIVU.

Un accord a été trouvé selon lequel les services techniques de Présilly se chargeront de l'entretien de tous les espaces verts, y compris la tonte.

### Animation

- Nouveau système d'éclairage pour la Mairie

La Mairie a fait l'acquisition de nouveaux spots lumineux pour éclairer sa façade.

Ceux-ci peuvent être programmés, ce qui permet de proposer différentes couleurs et ainsi s'adapter aux diverses célébrations nationales et communales.

### Travaux

- Reprise des travaux route du Bé d'Lé

Les travaux de terrassement ont repris sur le chantier de Haute-Savoie Habitat.

Pour l'heure il s'agit de renforcer la colline afin de prévenir tout risque de glissement de terrain futur. Ces travaux sont conduits par les entreprises GROSJEAN et FTS, sous la direction de l'entreprise INTERSOL.

- Utilisation du futur local municipal sur la route du Bé d'Lé

Le projet d'auberge municipale a été abandonné, suite à une étude de marché réalisée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie ayant démontré la non viabilité économique dudit projet.

Devant se prononcer sur l'affectation de ce local qui doit revenir à la Mairie au terme de l'opération de construction de Haute-Savoie Habitat, le Conseil souhaiterait que le volume soit transformé en deux appartements afin de contribuer à lutter contre la pénurie de logements sociaux sur le territoire.

L'un des appartements serait aménagé pour accueillir des personnes à mobilité réduite et l'autre conçu de manière à pouvoir être utilisé comme micro-crèche.

- Réhabilitation des sous-sols de la Mairie

Profitant de l'hiver, les services techniques de la Commune ont réhabilité l'ensemble des sous-sols de la Mairie afin d'en améliorer la fonctionnalité.

*(suite page 4)*

## Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

### Sécurité Routière

- Travaux de sécurisation de la route de Viry

Le Conseil Municipal prend note de l'expérience plutôt positive des chicanes installées sur la route de Viry à l'automne. Le Conseil envisage en conséquence de mettre en place des chicanes pérennes sur cet axe extrêmement important.

La Commune a réuni les riverains à plusieurs reprises pour qu'une solution à la fois pratique et efficace soit trouvée en vue de réduire la vitesse sur cette route.

### Divers

- Acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques

Le véhicule des services techniques arrivant en fin de vie, la Commune envisage de remplacer l'actuel par un véhicule électrique.

### Prostitution dans la Commune

Des nuisances sont constatées depuis plusieurs mois, causées par la présence de prostituées sur la Commune de Présilly (au rond-point sous Pomier) : préservatifs et lingettes jetés dans la nature, véhicules circulant et stationnant sur des axes interdits à la circulation, gêne causée aux promeneurs, etc.

Le Conseil ayant à cœur de combattre ce problème a alerté, à plusieurs reprises, les autorités concernées ; des courriers ont notamment été envoyés à Mme Dorliat-Pouzet, sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois, à M. Leclerc, préfet de Haute-Savoie, et à Mme Dubuy-Muller, députée de Haute-Savoie.

La gendarmerie effectue régulièrement des tournées et arrête les prostituées qui sont alors envoyées au centre de rétention de Lyon avant d'être expulsées vers la Roumanie. Malheureusement, elles reviennent toujours...

De son côté, la Commune fait nettoyer chaque semaine par son équipe des services techniques les divers lieux souillés ; par ailleurs, les contrevenants sont poursuivis et leur véhicule signalé à la gendarmerie.

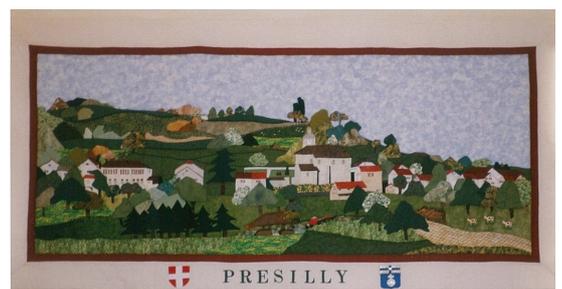
### Avis de recherche

Après l'échec de la première tentative de recherche, nous réitérons notre demande...

Ce magnifique patchwork représentant le Chef-lieu et réalisé par Hélène, Malou, Marielle et Rosy avait été offert à la Commune en 2000. Il était exposé en Mairie.

Malheureusement, il a disparu lors des travaux de rénovation ! Malgré de nombreuses recherches, il n'a jamais été retrouvé.

Si quelqu'un l'a croisé ou a de ses nouvelles, merci de contacter le secrétariat de la Mairie au 04 50 04 42 50.



### faisons le point sur le PLU

Le processus initié en 2012 arrive dans sa dernière année avant de pouvoir être prochainement porté à la connaissance de l'ensemble de la population.

Le projet est, au moment où vous lirez ces lignes, analysé par les personnes publiques associées (PPA).

#### Quelques explications et rappels pour s'y retrouver :

La conduite des opérations de révision du PLU est laissée à la Commune qui en est le maître d'ouvrage.

Charge à elle de contractualiser avec un maître d'œuvre (un bureau d'étude spécialisé) qui gère techniquement l'ensemble des documents à mettre à jour ainsi que l'ensemble des réunions techniques associées.

À la fin de ces étapes, les PPA sont associées de façon rapprochée lors de l'**arrêt de projet** pour faire part de leurs analyses qui ont pour principal objectif de garantir la régularité technique et administrative de l'ensemble des documents qui composent le PLU, à savoir :

- DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs)
- PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Zonages sectoriels
- Règlement
- Annexes

Nos documents doivent être étudiés par la commission Aménagement du territoire de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) afin de **valider la conformité de notre futur PLU avec le SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) dont la CCG est garante. C'est donc l'ensemble de notre document qui doit lui-même être en conformité avec un ensemble de lois et règlements de divers niveaux administratifs (une bonne dizaine en tout !).

Passées ces étapes, le projet de PLU sera présenté à la population lors d'une **réunion publique**. Vous y serez invités par affichage municipal.

Ensuite une **enquête publique** permettant à chacun de faire part de ses remarques se déroulera sous l'autorité d'un Commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif.

Avant d'arriver selon toute vraisemblance à l'automne-hiver 2016 à l'issue de l'ensemble du processus de révision et la promulgation du PLU.

En parallèle, les **démarches de l'AFAF** (Aménagement Foncier Agricole et Forestier), autrefois appelé re-membrement, sont en train de prendre forme sur la Commune.

Nous vous l'accordons, c'est long et compliqué mais au plus tard début 2017, le nouveau document sera en vigueur !

Laurent DUPAIN

### Du changement à l'U.D.C. A.F.N. Salève



L'U.D.C. A.F.N. Section Salève a un nouveau président.

Guy Rime s'étant retiré après de nombreuses années à la tête de l'association, un nouveau président a été élu.

La composition du Bureau est désormais la suivante :

Président : Gabriel Henry / Vice-présidents : Bernard Brun et Jacky Suaton / Trésorier : Bernard Baudet  
Adjoint : Claude Dubouchet / Secrétaire : Grégoire Sotnitchenko.

### Aménagement foncier Agricole et Forestier (AFAF)

#### Qu'est ce que l'aménagement foncier ?

C'est une opération administrative qui consiste à redistribuer les parcelles de terre comprises dans un périmètre défini réglementairement.

L'aménagement foncier entraîne une réduction du nombre d'îlots de propriété, d'exploitation et un rapprochement des terres du siège d'exploitation afin d'améliorer les conditions de mise en valeur des terres.

Il a également pour objet l'aménagement du territoire communal.

*L'aménagement foncier sur la commune de Présilly fait suite à la construction de l'A41 Nord. Il vise la restructuration des propriétés et exploitations agricoles ainsi que l'intégration des besoins d'aménagement du territoire communal.*

*L'opération s'applique sur un périmètre de 348 hectares. La procédure administrative est conduite par la commission communale d'aménagement foncier (CCAF) sous la responsabilité réglementaire du Conseil départemental.*

*La phase opérationnelle de la procédure sera mise en œuvre à partir de 2016 par le cabinet de géomètres-experts FIT CONSEIL.*

#### Déjà réalisé

##### 1 - L'étude préalable d'aménagement

Elle a été réalisée par le bureau d'études EGIS dans l'objectif de définir si un aménagement foncier était nécessaire pour remédier aux impacts de l'autoroute. Elle se décompose en deux phases :

- une analyse de l'état initial : un ensemble de thèmes se rapportant à l'environnement physique et naturel, mais également à l'environnement humain y est développé.
- des recommandations et propositions, destinées à la C.C.A.F afin de l'aider dans sa décision d'aménager ou non, et au géomètre comme base de travail.

##### 2 – L'enquête publique

La commission communale d'aménagement foncier (CCAF) est une instance collégiale présidée par un Commissaire enquêteur, où siègent des membres du Conseil municipal, des propriétaires et des exploitants de la commune, des personnes qualifiées pour la protection de la Nature ainsi que des représentants de l'administration (élus et services du Conseil départemental, cadastre...).

Suite à la présentation des études préalables, cette commission a proposé au Conseil départemental de soumettre à une enquête publique le mode d'aménagement foncier, ainsi que le périmètre, et fixé les prescriptions environnementales à appliquer lors du projet.

Cette enquête s'est déroulée du 23 septembre au 31 octobre 2013 et a reçu l'avis favorable du commissaire enquêteur. Elle a permis au Président du Conseil départemental de prendre l'arrêté ordonnant l'opération à l'issue de l'examen des réclamations par la CCAF.

##### En cours – La mission du géomètre-expert

Conformément au Code des marchés publics, le Conseil départemental a lancé les consultations nécessaires et choisi le cabinet de géomètres-experts FIT CONSEIL pour établir le projet de redistribution des parcelles et des travaux associés. Il travaillera en collaboration avec le bureau d'études en environnement qui sera chargé de l'étude d'impact.

## Aménagement foncier Agricole et Forestier (AFAF)

### Prochaines étapes

#### 1 - Le classement des terres

Le classement de l'ensemble des terres du périmètre va être exécuté au cours du printemps 2016. Pour ce faire, le géomètre, accompagné des membres de la CCAF, tient compte de la nature des cultures (terres, prés, bois) et de la productivité des sols. Chaque parcelle est évaluée en comparaison de « parcelles témoins ». Ce classement sera mis à la consultation des propriétaires pendant un mois. Les observations sont examinées par la CCAF pour validation ou modification.

#### 2 - Le projet

À l'issue de la phase classement, le géomètre consultera les propriétaires et les exploitants du périmètre d'aménagement foncier pour recenser les souhaits et besoins, avant d'établir un avant-projet de redistribution des parcelles.

Lorsque la réflexion sera suffisamment aboutie, la CCAF proposera de soumettre à enquête publique le projet parcellaire, le projet de travaux connexes et l'étude d'impact.

Les recours éventuels seront examinés en Commission Communale puis en Commission Départementale d'Aménagement Foncier. A la clôture de l'opération, le plan définitif sera déposé en mairie et opérera le transfert de propriété

#### 3 - Les travaux connexes

Ils seront réalisés à l'issue de la procédure administrative conformément au plan de travaux validé en Commission Communale puis en Commission Départementale. Leur nature : réalisation de chemins d'exploitation, de chemins ruraux ou de randonnée ; arasement ou création de talus plantés.

### Travaux interdits ou soumis à autorisation

Il est rappelé qu'à l'intérieur du périmètre d'aménagement foncier, conformément à l'arrêté du Président du Conseil départemental n° 13-04185, la destruction par coupe ou arrachage de tous les espaces boisés visés à l'article L. 311-2 du Code forestier, les boisements linéaires, haies et plantations d'alignement est interdite. De même, sont soumis à autorisation du Président du Conseil départemental, après avis de la CCAF de PRESILLY, la préparation et l'exécution de tous travaux de nature à modifier l'état des lieux, et notamment :

- l'exploitation forestière, notamment pour la production de bois de chauffage,
- les semis et plantations d'essences forestières et fruitières,
- l'établissement de clôtures,
- la réalisation de travaux d'irrigation, de forage, de drainage,
- la création de fossés d'assainissement,
- la création de chemins et pistes,
- la création ou suppression d'abreuvoirs,
- la création de puits,
- les fouilles et déplacements de terre,
- le retournement de prairies naturelles,
- la construction de bâtiments.

Les destructions d'espaces boisés et de boisements linéaires non répertoriées dans cet arrêté devront obtenir une autorisation du préfet après avis de la commission communale d'aménagement foncier.

### CONTACTS

#### Mairie de PRESILLY

Chef lieu 74160 PRESILLY  
04 50 04 56 55

#### Conseil départemental de la Haute-Savoie

Direction de l'aménagement, de l'environnement et du développement rural

Service Aménagement, logement et développement rural

23 rue de la Paix

74041 Annecy Cedex

Magalie MOLLARD 04 50 33 58 68

#### Société FIT CONSEIL

305 rue John MAC ADAM

30 900 NIMES

Thierry TACCARD 06 82 82 53 03

Bruno COLIN 06 75 71 58 64

## La vie municipale

### Le village s'engage et garde des poires pour la soif

Dans le cadre de la Cop21, Conférence de Paris 2015 sur le Climat, qui s'est déroulée au Bourget et s'est terminée le vendredi 11 décembre, la municipalité de Présilly a procédé le samedi 5 décembre à la plantation de trois poiriers de variétés différentes dans le verger communal situé au-dessus de la tête nord du tunnel de l'autoroute A41.

Avec cette opération, Présilly participe à la campagne de plantations d'arbres fruitiers sur le territoire initiée par le Conseil Départemental de Haute-Savoie. Pour l'acquisition de ces trois poiriers, la municipalité s'est tournée vers le pépiniériste Yves Monier, de Cercier.

Sous les délicats coups de pelle de Nicolas Duperret, maire présillien, Laurent Dupain, premier adjoint en charge de l'urbanisme, Dominique Roulet, adjointe en charge des Affaires Sociales et Claude Gernigon, adjoint chargé des travaux et de la voirie, un arbre donnant des poires "Blesson", un autre des "Curé" et le troisième des "Grisés anciennes" sont donc venus prendre racine aux côtés des nombreux autres fruitiers que contient le verger. Pour faciliter la tâche, Denis Bernaz, conseiller municipal, avait préparé le terrain la veille avec son tractopelle.



Maëva COUTURIER

## Travaux

### Four à pain

Le projet de four à pain prévu à la Halle avance : les plans ont été établis par l'architecte et validés par la commission Travaux. Une demande de permis doit être déposée prochainement.

### Travaux route du Petit-Châble



La société de télécommunication ORANGE a mandaté l'entreprise EIFFAGE Télécom pour la pose de 6 tubes diamètre 60mm dans une tranchée de 80cm de profondeur et de 342m de longueur. Ces fourreaux serviront au passage de câbles reliant la chambre de connexion (située face à la pizzeria) au relais télécom (route du Petit-Châble). Ces lignes sont destinées à renforcer le réseau téléphonique du lotissement du Plat, route de Bel Air.



## Stages de Premiers Secours

**Savoir prodiguer les premiers soins peut sauver une vie !**



**FORMATION PSC1 (Premiers Secours Citoyen)**

**8 heures de cours - 60 Euros par personne**

Dates, répartition des heures et lieu du stage déterminés en fonction des disponibilités des inscrits (10 participants minimum)

**Inscription à la Mairie de Présilly (sur place ou par téléphone au 04 50 04 42 50)**

# RécréA

SIVU Beaupré – 135 rue Beaupré – Le Châble – 74160 Beaumont

Permanence tous les jeudis de 17 à 19h

07 06 66 67 31 et 04 50 83 77 78

[Recree74@gmail.com](mailto:Recree74@gmail.com) / <http://recree74.wix.com/recree>

### Pour les crêpes de la Chandeleur, RécréA sait de quoi il retourne

Pour préparer le goûter du lendemain de la Chandeleur, les enfants de RécréA, centre de loisirs et d'accueil de Beaumont, n'ont pas tourné longtemps autour du pot de... nutella ou de confiture ! Les crêpes étaient de rigueur.

Ainsi, encadrés par Kévin qui passe son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport option Activités Physiques pour Tous (BP JEPS APT) et Halima, stagiaire, les jeunes pâtisseries ont préparé leur pâte avec des dosages précis de farine, de lait, des œufs et une pincée de sel. Le lait devait être incorporé progressivement à la farine et aux œufs, tout en ne cessant jamais de mélanger. À tour de rôle, les participants brassaient vigoureusement pour éviter tout grumeau.

On apporta ensuite les deux appareils à crêpes et pancakes. Après avoir huilé légèrement les plaques, chacun y déversa sa louche de pâte et attendit que la crêpe prenne forme et arbore une belle teinte dorée avant de la retourner à l'aide de sa spatule. Matéo dont le papa est cuisinier, montrait à ses camarades les bons gestes à adopter. Le jeune garçon est le spécialiste des crêpes-smiley avec des trous pour les yeux, le nez et la bouche. Ensuite, le plus difficile était de savoir avec quelle garniture savourer ces spécialités de la Chandeleur : avec de la pâte à tartiner, du miel, de la confiture, de la compote, ou, pourquoi pas, du sirop d'érable à l'américaine ou tout simplement agrémentée de sucre à ... l'armoricaine ?



Préparation de la pâte et cuisson des crêpes sous l'œil vigilant de Kevin

Maëva COUTURIER

### Un Cluedo d'une autre dimension avec RécréA



Pour clore la première semaine de vacances sur le thème de la science-fiction, animateurs et enfants de RécréA ont réinventé le Cluedo. Exit les poussiéreux Colonel Moutarde, Docteur Olive et autre Professeur Violet, place à Voldemort d'Harry Potter, Saruman du Seigneur des Anneaux, Neytiri d'Avatar, Joker de Batman et Dark Vader de Star Wars.

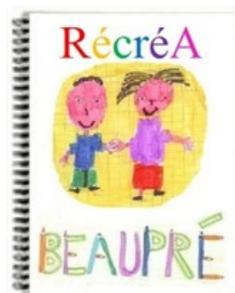
Les enfants, par équipe, devaient retrouver le personnage coupable du vol de la baguette magique de Voldemort. Sans celle-ci, l'intéressé ne peut plus rejoindre son monde. Les petits enquêteurs se sont soumis à plusieurs épreuves dans les diverses salles de l'école Beaupré représentant les univers dans lesquels vivent les personnages accusés. Ainsi, dans la bibliothèque de Poudlard, ils durent percer l'énigme de Joker, traverser un parcours sportif dans la salle de motricité devenue la Terre du Milieu, ériger un arbre sur Pandora, la pièce consacrée aux activités manuelles et se plier à un jeu d'adresse dans la salle de vidéo-projection alias l'Étoile Noire. À chaque épreuve réussie, les enfants posaient aux créatures une des questions imaginées la veille afin d'élucider le plus rapidement possible l'affaire de la baguette dérobée. Le jeu s'étira sur toute la journée pour le plus grand bonheur de tous, animateurs comme enfants.



M. C.

## La vie municipale

### RécréA-Beaupré : Vacances d'été 2016



**Inscriptions :** Bâtiment périscolaire

- **Beaumont / Présilly :** jeudi 9 juin de 16h30 à 19h et samedi 11 juin de 9h30 à 11h30
- **Communes extérieures :** jeudi 16 et samedi 18 juin (mêmes horaires)

Les inscriptions se font uniquement pendant les dates de permanence ou sur rendez-vous.

**Programme :** Des jeux sportifs, des balades, des activités manuelles, des grands jeux, une sortie par semaine, des campings, stage Foot du 8 au 12 août, stage tennis

#### Stages sportifs 2016 :

##### *Camp Bretagne 10-14 ans :*

du 8 au 15 juillet 2016

Tarif max : 650 € / Communes extérieures : 720 €

##### *Semaine sportive 9-10 ans :*

du 25 au 29 juillet 2016

Inscription à la semaine

Au programme : Soccer, Badminton, Hip hop, Tchoukball, Accro branche,...

Tarif max : 160 € / Communes extérieures : 200 €

##### *Camp sportif 10-14 ans :*

du 15 au 26 août 2016

Camping de Présilly

Au programme : Soccer, Badminton, Accro branche, Tchoukball, Canyoning,...

Tarif max : 300 € / Communes extérieures : 340 €

##### **Récréa SIVU Beaupré**

135 rue Beaupré - 74160 BEAUMONT

Tel : 06.07.66.67.31 / 04.50.83.77.78

Mail : [recrea74@gmail.com](mailto:recrea74@gmail.com)

<http://recrea74.wix.com/recrea>

### Association Familles Rurales Beaumont - Présilly



**ICI des activités pour tous**



**L'association vous propose (en collaboration avec le SIVU Beaupré) :**

**Les mercredis sportifs :** À partir de 8 ans / de 14h à 16h / RDV bâtiment périscolaire

**L'atelier parents/enfants :** 18 mois – 3 ans / Le mercredi de 9h15 à 11h15 / Bâtiment périscolaire

**Les cours de gym :** À partir de 3 ans / Le samedi matin de 9h30 à 12h / Salle de motricité

**Les ateliers parentalités :** Un mercredi par mois / Bâtiment périscolaire

**Les cours de couture :** Le mercredi de 19h30 à 21h30 / Bâtiment périscolaire

**Association Familles Rurales : 135 rue Beaupré - 74160 Beaumont**

**Permanence : Tous les jeudis de 17h à 19h**

**Tél : 07.06.66.67.31 ou 06.30.68.80.87 ou 04.50.83.77.78**

**Mail : [recrea74@gmail.com](mailto:recrea74@gmail.com) / Site : <http://recrea74.wix.com/recrea>**

## Petit rappel de saison : stop cambriolages !

Certaines périodes de l'année sont plus propices que d'autres aux cambriolages, mais mieux vaut adopter les bons réflexes de sécurité tous les jours :

- Fermez bien votre maison lorsque vous vous absentez, mais aussi lorsque vous restez longtemps à l'étage ou le soir avant de vous coucher (et là, fermez également les volets ou stores du rez-de-chaussée !)
- Liez connaissance avec vos voisins : leur œil vigilant lorsque vous serez en vacances vous rendra peut-être service un jour...
- N'hésitez pas à installer une alarme
- Vous aimez vivre cachés derrière une muraille de pierre ou de végétaux ? Les cambrioleurs aussi... Quoi de mieux qu'une épaisse haie de 2m de haut pour s'acharner sur votre porte en toute tranquillité ? Il va falloir trouver un compromis entre votre intimité et votre sécurité...
- Laissez tomber les dessous de matelas et les piles de draps pour dissimuler vos trésors : trouvez des cachettes originales (ce sont souvent les plus bêtes...)
- En cas de doute sur les agissements d'un ou plusieurs individu(s), n'hésitez pas à contacter le 17
- Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances avant votre départ : une équipe de la gendarmerie effectuera régulièrement une tournée de vérification ; en cas de souci, vous serez plus vite averti et les démarches nécessaires plus rapidement entreprises.

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur le site Internet [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr), onglet « Ma sécurité », rubrique « Conseils pratiques – Mon domicile ».

## Un job cet été ?

Vous avez 16 ans révolus et habitez à Présilly ? Vous souhaitez vous faire une petite expérience professionnelle et gagner un peu d'argent de poche ? Vous aimez travailler en plein air ?

Alors peut-être pourrez-vous intégrer l'équipe des services techniques de Présilly pour le mois de juillet ou août.

Déposez votre dossier (comprenant votre lettre de motivation et copie d'une pièce d'identité) au secrétariat de la Mairie **avant le 31 mai**. N'oubliez pas d'indiquer clairement vos coordonnées !

## ~ Un peu de civisme ~

Est-il besoin de rappeler (mais apparemment oui, malheureusement...) que les déchets n'ont pas pour destination de traîner dans les champs ou sur les chemins ?...

Et ce, qu'ils soient petits (mégots, chewing-gum, emballages vides, préservatifs) ou qu'ils en imposent un peu plus (ferraille, pneus, bâches et plastiques divers).

Est-il si difficile de garder les petits déchets dans sa poche en attendant de croiser une **poubelle** ou de porter les encombrants à la **déchèterie** ? Nous rappelons de plus qu'il est strictement **interdit de brûler des déchets**.

Il n'est jamais trop tard pour changer d'habitudes et d'attitude. La nature et les promeneurs, entre autres, nous diront merci !

## Sapeur-pompier volontaire : pourquoi pas vous ?



Vous pouvez vous engager à partir de 16 ans, quelle que soit votre nationalité, si votre casier judiciaire est vierge.

### Comment devenir volontaire ?

Adressez-vous au service départemental d'incendie et de secours de votre lieu de résidence. Des conditions d'aptitude physique et médicale sont vérifiées. Vous exercerez les mêmes missions de secours que les professionnels.

### Une formation adaptée, initiale et continue

La formation dispensée permet de vous former aux gestes qui sauvent, à la lutte contre les incendies, de vous perfectionner et spécialiser. Progressivement, au rythme de l'acquisition de vos compétences, vous serez engagé sur le terrain.

### Les droits et devoirs du volontaire

Cet engagement citoyen donne droit à des indemnités horaires et à une protection sociale spécifique. Le sapeur-pompier volontaire donne librement le temps qu'il a choisi. Il peut rompre son engagement à tout moment.

### L'activité des volontaires

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement le secours à personne (65%), la lutte contre les incendies (8%), les accidents de la route (7%).

Les sapeurs-pompiers sont aussi les principaux formateurs du grand public aux gestes de premiers secours.

Si vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ou obtenir quelques renseignements, n'hésitez pas à contacter le chef de centre, M. Philippe Duperret, au 06 89 73 10 72.



## PROJET DE TERRITOIRE : 77 actions concrètes jusqu'en 2020

POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ LOCALE, DE LOGEMENT, D'EMPLOI, DE SERVICES À LA PERSONNE, DE CADRE DE VIE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS (CCG) PORTE UNE ACTION TRANSVERSALE ET COMPLÉMENTAIRE À CELLE DE VOTRE COMMUNE.

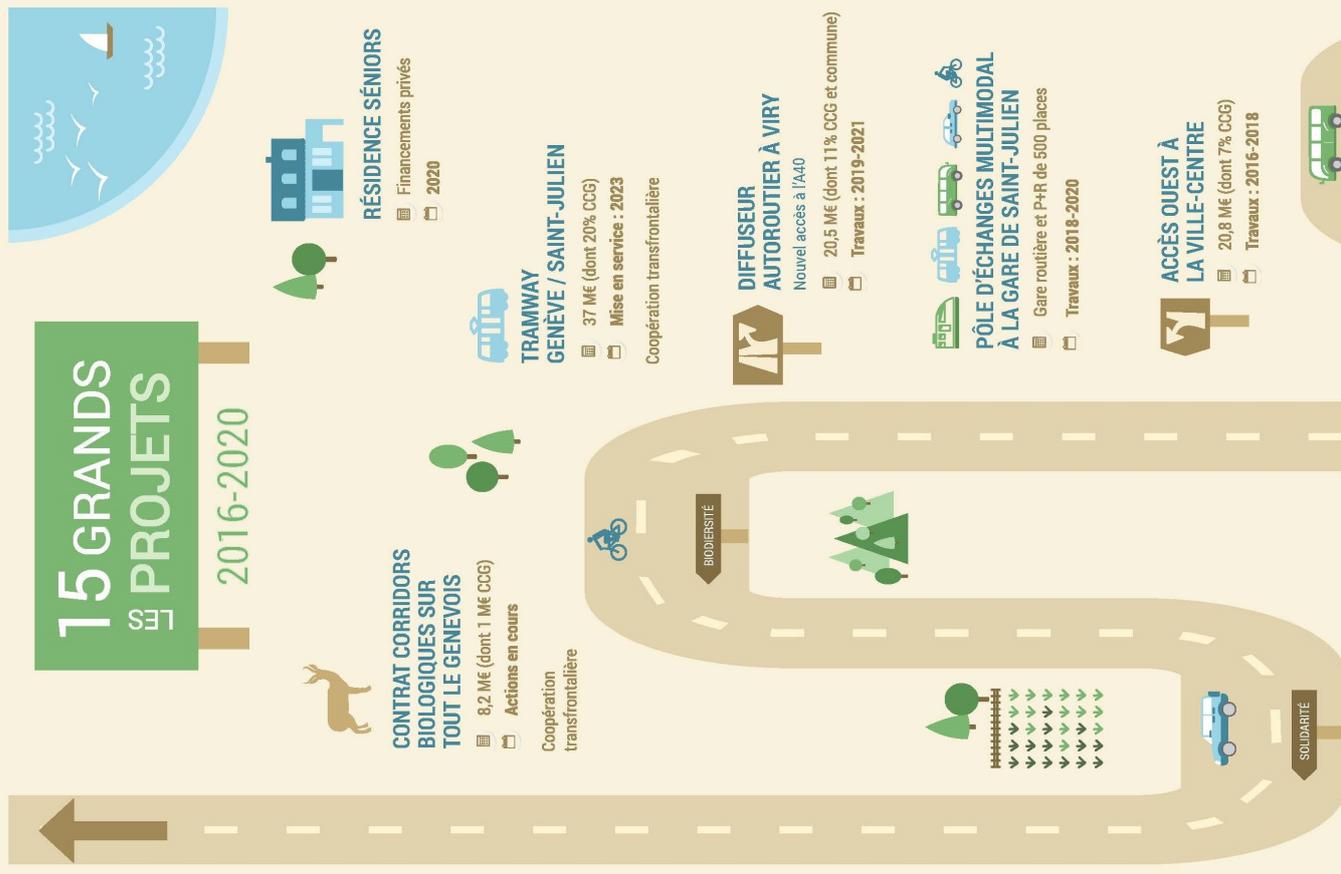
EN 2015, UNE FEUILLE DE ROUTE CONCERTÉE A ÉTÉ VOTÉE POUR LES 5 ANNÉES À VENIR, À L'UNANIMITÉ, PAR LES 42 ÉLUS COMMUNAUTAIRES QUE VOUS AVEZ EN PARTIE DÉSIGNÉS DANS LES 17 COMMUNES DU TERRITOIRE.

CETTE FEUILLE DE ROUTE DÉFINIT DES ACTIONS CONCRÈTES QUI SERONT MISES ŒUVRE POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DE CHACUN ET PRÉSERVER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE DU GENEVOIS.

PARTI DES ACTIONS, 15 GRANDS CHANTIERS VONT AVOIR UN IMPACT DIRECT DANS VOTRE VIE. ILS VOUS SONT PRÉSENTÉS CI-CONTRE.

**6** mois de concertation  
au sein de la CCG

**3** réunions publiques  
pour débattre en 2015



## REPÈRES

### Quels enjeux dans le Genevois ?

#### MOBILITÉ

VOITURE INDIVIDUELLE

**64%**  
des déplacements sur le territoire en 2014

**59 200** ↔ passages de frontière par jour en semaine, en 2011

#### COHÉSION SOCIALE



**38%** des ménages sont éligibles au logement social

**1** haut-savoyard / 4 aura + de 60 ans en 2025

#### EMPLOI



**75%** des emplois dans le Grand Genève se concentraient en Suisse en 2014

#### RESSOURCES NATURELLES



**63%** des déchets ne devraient pas être jetés dans les poubelles

**40%**

de la production d'électricité en France devra être issue d'énergies renouvelables en 2030

**50 000**

Anticiper les besoins en eau de **50 000** habitants d'ici 2025



pour en savoir + :  
tél : +33 (0)4 50 95 92 60  
[www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)



#### MAISON DE SANTÉ

Financements privés  
2018

#### ÉCOPARC DU GENEVOIS

21 ha dédiés aux éco-activités  
11,7 M€  
Commercialisation 2018

#### EXTENSION ARCHAMPS TECHNOPOLE



#### PARC D'ACTIVITÉS DU GRAND-CHÂBLE

Aménagement de 5 ha pour l'artsamat  
4,8 M€  
Commercialisation 2016



#### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2016-2020

#### PÔLE MÉTROPOLITAIN FORMÉ PAR L'ARC

Participation à sa création  
1<sup>er</sup> janvier 2017



#### DÉCHÈTERIE À NEYDENS

Réhabilitation du site  
1,8 M€ € (CCG)  
Fin des travaux en 2017



#### RÉSIDENCE SOCIALE JEUNES

100 000 € (CCG)  
Fin des travaux en 2016

#### EAU POTABLE

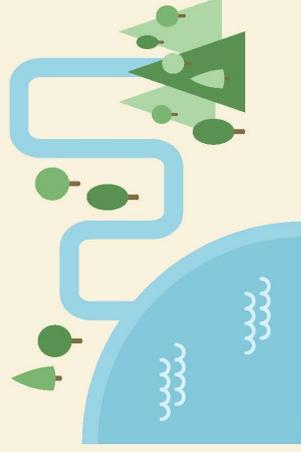
Forage Matalilly-Moissey  
13,2 M€ (dont 53% CCG)  
Fin des travaux en 2016



#### MOBILITÉ



#### ATTRACTIVITÉ



idea vox

## La Maison du Salève : réjouissances à venir...

### EVENEMENT : NOCTURNE À LA MAISON DU SALÈVE

Samedi 21 mai, de 20h à 23h, Maison du Salève

À l'occasion de la Nuit des musées et de la Fête de la nature, la Maison du Salève vous propose d'entrer dans le monde magique de la nuit !

**2 départs de balades nocturnes à 20h et 21h45** (durée : 30min) : une immersion en forêt pour tout comprendre des animaux nocturnes.

**20h30** (durée : 1h) : **Contes au cœur des bois**, présenté par Elsa Brouze de la compagnie Dryades

Toute la soirée :

- **Atelier LIGHTPAINTING** : Découvrez le principe du « lightpainting » avec un photographe professionnel et prenez la pose avec vos enfants !
- Exposition « **les couloirs de la Nuit** » en accès libre jusqu'à 23h !

Prévoir frontales et vêtements chauds.

Gratuit, sur inscription. *Lors de cette sortie, découvrez les espaces naturels sensibles de la Haute-Savoie, opération initiée et financée par le Conseil Départemental 74.*

## JUIN

### JOURNEES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

Samedi 18 et dimanche 19 juin 2016

Les amoureux du Salève vous proposent de partager leur montagne. Balades, visites culturelles, goûter à partager, il y en aura pour tous les goûts !

Programme complet : [www.maisondu-saleve.com](http://www.maisondu-saleve.com).

Certaines visites sur inscription, gratuit.

Appel à participation : **Devenez guide le temps d'une journée !**

Vous souhaitez faire découvrir un alpage, un sentier, un village ?

Randonneur, habitant du coin ou nouveau venu, nous vous proposons de participer aux journées du patrimoine les 18 et 19 juin prochain pour transmettre vos connaissances sur cette belle montagne.

N'hésitez à nous contacter !

### QUELS INSECTES POUR QUELS MILIEUX ?

dès 6 ans (extérieur)

**Mercredi 29 juin, 13h45 à 15h45**

**RDV parking Casino d'Annemasse  
2 av. de l'Europe**

Venez découvrir la diversité des insectes et participez à son inventaire sur le site du Vernand.

Gratuit, sur inscription auprès de la mairie d'Annemasse, 04 50 92 00 45.

Un adulte accompagnant obligatoire.

*Lors de cette sortie, découvrez les espaces naturels sensibles de la Haute-Savoie.*

*Opération initiée et financée par le Conseil Départemental 74.*

## JUILLET

### FABRICATION DE CABANES

dès 5 ans (extérieur)

**Vendredi 15 juillet,  
14h30, Téléphérique du Salève**

13€ enfant / 6.50€ adulte (le tarif comprend l'atelier et A/R Téléphérique).

Sur inscription.

Un adulte accompagnant obligatoire.

**(également le 26 août)**

### L'ŒIL DU BOTANISTE

dès 10 ans (extérieur)

**Mercredi 27 juillet, de 14h30 à 16h30**

**RDV sur le parking de la carrière de Vovray-en-bornes**

Une observation insolite des plantes par la macrophotographie, dans ce milieu si particulier des carrières de silice. Jacques Bordon, botaniste renommé et un photographe vous feront découvrir ces petits détails qui font la richesse de cette flore acidophile.

Gratuit, sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire. *Lors de cette sortie, découvrez les espaces naturels sensibles de la Haute-Savoie. Opération initiée et financée par le Conseil Départemental 74.*



# L'intercommunalité

## La Maison du Salève : réjouissances à venir...

### AOÛT

#### **BALADE PAYSAGERE SUR LES ALPAGES DU SALEVE**

dès 6 ans (extérieur)

**Mercredi 03 août, de 14h30 à 17h30**

**RDV parking des rochers de Faverges**

On s'y promène le dimanche, mais connaît-on l'histoire des alpages du Salève? Une balade guidée où jeux, rencontres et autres "vacheries" vous amèneront à traverser les grands espaces de cette montagne. Pensez à prendre votre goûter pour partager un moment convivial ensemble.

#### **VARAPPE NATURALISTE**

dès 8 ans (extérieur)

**Mercredi 10 août, de 14h à 17h**

**RDV parking de l'église de Monnetier**

Découvrez la géologie et la flore des rochers du Salève en grim pant sur de petites falaises, accompagné par un guide de montagne.

Une découverte insolite et sportive !

Pour les 2 sorties ci-dessus : Gratuit, sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire.

*Lors de ces sorties, découvrez les espaces naturels sensibles de la Haute-Savoie. Opération initiée et financée par le Conseil Départemental 74.*

#### **DECO NATURE: UNE VIE DE CHOUETTE**

de 3 à 8 ans (intérieur/extérieur)

**Mercredi 17 août, 10h30, Maison du Salève**

Découvrez la vie de la chouette hulotte (reproduction, adaptation à la vie nocturne, alimentation) et créez une chouette en pomme de pin à ramener à la maison.

8€ sur inscription.

Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

#### **LAND ART**

dès 3 ans (extérieur)

**Vendredi 19 août, 14h30,  
Téléphérique du Salève**

13€ enfant / 6.50€ adulte

(comprend l'atelier + A/R Téléphérique).

Sur inscription.

Un adulte accompagnant obligatoire.



#### **Y A DE LA VIE LA NUIT !**

dès 5 ans (extérieur)

**Samedi 27 août, de 20h30 à 22h30, RDV parking de La Thuile, RD41**

Les sens en éveil, partez à la découverte de la faune nocturne du verger. Oiseaux nocturnes, chauves-souris et autres petits habitants n'auront plus de secrets pour vous. Cette visite sera ponctuée de contes et légendes pour mieux connaître nos chers voisins !

Gratuit, sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire.

*Lors de ces sorties, découvrez les espaces naturels sensibles de la Haute-Savoie. Opération initiée et financée par le Conseil Départemental 74.*

### SEPTEMBRE

#### **MONT SALEVE EN MARCHÉ**

**Dimanche 04 septembre**

Laissez-vous guider sur les sentiers par les amoureux du massif. Stands de producteurs, repas et animations vous attendent au sommet pour un moment convivial.

De 9h30 à 12h00 : Balade le Secret du Berger (dès 8 ans). Plongez-vous dans la peau d'un petit berger grâce à des jeux et des défis!

Gratuit, sur inscription. Retrouvez le programme complet sur [www.syndicat-mixte-du-saleve.fr](http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr)

**Consultez le programme complet des sorties et activités proposées par la Maison du Salève :**

[www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com) / [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)

La Maison du Salève, 775 route de Mikerne, 74160 Présilly - Réservations et contact : 04 50 95 92 16

### La nature sur un plateau de jeu

Pendant les vacances scolaires de février, Frédéric Dumoulié, animateur jeune public, avait préparé divers jeux de société autour de la nature, dont certains imaginés et réalisés par l'équipe de la Maison du Salève. L'objectif était : apprendre en s'amusant.



Avec des jeux adaptés à leur âge (de 3 à 6 ans et de 6 à 10 ans) les participants ont enrichi leurs connaissances des animaux, des végétaux en utilisant leurs sens du toucher, de la vue, de l'odorat... Lampe de poche en main, ils sont partis à la recherche d'animaux nocturnes au travers des tunnels baignés de lumière noire installés dans le cadre de l'exposition temporaire Les Couloirs de la Nuit jusqu'au 30 mai 2017. Ils découvrirent le muscardin, petit rongeur qui habite dans les arbres et apprirent que 95% des papillons étaient nocturnes (reconnaissables à leurs poils sur les antennes).

Les plus jeunes s'amusèrent ensuite à différencier les arbres fruitiers, à comprendre leur croissance, à identifier les organismes nuisibles et à découvrir des recettes avec les fruits des vergers. Les plus grands devaient

retrouver les habitats des animaux en s'emparant le plus vite possible du totem coloré correspondant au milieu naturel (forêt, rivière, champ...) de l'espèce en question, avant d'exercer leur mémoire avec le jeu du Memory des insectes.

Les 3-6 ans jouèrent au Retrouve ton Chemin, la couleur du dé lancé et de bonnes réponses aux questions leur permettaient d'avancer sur le plateau de jeu. Les 6-10 ans devaient, quant à eux, être les plus rapides à distinguer à l'aveugle des éléments liés à la nature dans une caisse en bois. Les bambins se lancèrent ensuite dans une partie de Bal des Coccinelles, un jeu coopératif consistant à échanger les points de couleurs des Bêtes à Bon Dieu avant que les fourmis n'arrivent pour les dévorer. Après un carton plein au loto des odeurs, les enfants construisirent une montagne à vaches en prenant garde à ne pas être celui qui fera dégringoler la pyramide bovine. L'après-midi ludo-nature s'acheva



par une grande récréation dans le jardin de la Maison du Salève avec des jeux grandeur nature!

Maëva COUTURIER

### Une activité empreinte de découvertes

Toujours en février, Frédéric Dumoulié a enseigné à 18 enfants l'identification des traces et indices des animaux nocturnes. L'activité commença par la théorie avec la visite des Couloirs de la Nuit. Les jeunes furent sensibilisés aux ravages de la pollution lumineuse, qui provoque notamment une ponte prématurée chez les chouettes et perturbe les rythmes biologiques de la faune nocturne.

Puis, en équipes, les participants s'amusèrent à associer des dessins d'empreintes provenant d'une quin-



zaine d'animaux différents à leurs moulages d'argile ou de plâtre correspondants. Les bambins apprirent à identifier les sabots des sangliers, vaches, chamois, cerfs, chevreuils..., les doigts et serres des oiseaux et les coussinets et griffes au nombre distinct des chats, chiens, renards, loups, lièvres, blaireaux...

"Mais les animaux laissent d'autres indices sur leur passage comme des poils, des plumes, des crottes,

des restes de repas dont des fragments de glands, des coquilles d'œufs, d'escargots, de noix, de noisettes et également des os, des cranes. Les chouettes produisent des pelotes de réjection, elles recrachent les éléments non digestibles de ses proies", explique Frédéric Dumoulié qui a ensuite présenté les habitats et la nourriture de prédilection de quatre animaux sauvages : la tanière du renard qui se régale de mulots, le nid de l'écureuil savourant ses noisettes, celui de la corneille se délectant d'escargots et enfin la mare de boue du sanglier qui boulotte des glands.

Ensuite, est venu le temps de la pratique avec une promenade autour de la Maison du Salève sur la trace de certains animaux sauvages évoqués en début d'atelier.



"Ouvrez bien l'œil car les contours des empreintes que vous trouverez ne seront pas aussi bien dessinés que ceux sur les moulages", a prévenu M. Dumoulié. Les explorateurs découvrirent ainsi qu'un renard était passé par là...

Maëva COUTURIER

## Communauté de Communes du Genevois : Compte-rendu des délégués

Vos Conseillers Municipaux sont également délégués dans les diverses commissions de la CCG (qui regroupe 17 communes du Genevois). Les points traités lors des réunions de ces commissions concernent généralement les projets aboutis, en cours et futurs, ainsi que le coût de ces projets et leur financement ; sont aussi évoqués en réunion de commission les points à soumettre au Bureau et au Conseil Communautaire.

Voici le petit compte-rendu de quelques-uns des délégués CCG de Présilly sur certains projets relatifs à leurs commissions respectives...

### Déchets - Environnement - Énergie

Responsables : C. Laverrière et R. Villet

Délégués de Présilly : F. Vulliet et N. Guinand

**Déchets** : Le « vrac au sol » (poubelles laissées en sacs hors des containers, poubelles de jardin non conformes...) est maintenant interdit. En effet il oblige le ripeur à saisir le sac à pleine main et l'expose à des blessures par coupures ou piqûres. Merci d'en tenir compte.

**Développement Durable** : Une réflexion est en cours sur la charte « Nature en ville » qui a pour but de valider l'engagement de notre Commune en faveur de la biodiversité dans les espaces urbanisés et les espaces verts communaux. La volonté étant de protéger et de développer la biodiversité et nos milieux naturels.

Les communes de la CCG devront se positionner d'ici l'été sur leur niveau d'engagement.

**Énergie** : Notre territoire de la CCG bénéficiera de 11 bornes de recharge pour les voitures électriques. Les travaux de mise en œuvre vont démarrer en 2016. Le projet est porté par le SYANE qui travaille sur l'interopérabilité des bornes, c'est-à-dire que l'utilisateur pourra utiliser les bornes partout en Rhône-Alpes, avec un même abonnement, et probablement avec la Suisse (discussions en cours).

### Social - Seniors - Petite enfance

Resp.: F. Budan / Délégués de Présilly : D. Rouillet et F. de Neve

**Pénurie de professions médicales et maison de santé** : Une soirée débat a eu lieu le 26.11.2015 à la CCG. L'ensemble des professions médicales et paramédicales exerçant en libéral, les pharmacies, le CHANGE et les élus étaient conviés. Les maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) pourraient apporter des solutions. Un projet est en cours de discussion sur le secteur Vuache.

**Dossier Mutuelle «pour tous»** : En 2016, nous pourrions mesurer l'impact de la réforme de l'Aide à la Complémentaire Santé entrée en vigueur le 1.7.2015. La commission sociale de la CCG a rencontré des représentants de la CPAM le 29.2.2016 afin de mieux connaître les dispositifs existants pour les proposer aux citoyens en difficulté. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie sur vos droits. Par ailleurs, l'obligation de mutuelle dans les entreprises privées est entrée en vigueur le 1.1.2016.

Enfin, un questionnaire a été distribué aux habitants de la CCG afin de connaître les besoins pour négocier une mutuelle collective à prix intéressant pour les familles ne pouvant bénéficier de la CMU complémentaire mais aux revenus trop faibles pour payer une mutuelle à tarif « conventionnel ».

**Commission d' Attribution des places en crèche** : Une nouvelle grille d'évaluation des demandes sera utilisée pour les attributions de places pour la rentrée 2016. Les places en crèches publiques, largement subventionnées par les communes, seront attribuées prioritairement aux familles les plus en difficulté.

### Aménagement - Territoire - Habitat

Responsable : / Délégués de Présilly : R. Pettitt et

**Un logement de dépannage supplémentaire sur le territoire de la CCG** : Un logement de dépannage (T3, 62m2) sera proposé dès la mi-avril à Valléry, sur le modèle de celui de Dingy-en-Vuache, seul autre logement de dépannage existant sur le territoire. La gestion locative sera assurée par Habitat et Humanisme (convention avec la CCG) en partenariat avec Haute-Savoie-Habitat.

Ce type de logement est réservé aux personnes/familles traversant un cap difficile (instance de divorce, inondation ou incendie de leur logement, violence conjugale, proche d'un malade séjournant à l'hôpital de St-Julien, etc.). Les candidats devront être insérés socialement et en situation d'emploi ou de recherche d'emploi. Leur niveau de ressources devra leur permettre de rapidement trouver à se loger dans le parc privé ou locatif social.

**Renseignements** auprès de « Habitat et Humanisme » ou de la CCG à Archamps.

**Une résidence jeune sur le territoire de la CCG** : Ouverture en juin/juillet 2016 à St-Julien-en-Genevois (ancien site des cartonnages Roset). Elle permettra d'accueillir un public d'étudiants (formations sur le territoire de la CCG ou cursus impliquant un hébergement sur la CCG) et de jeunes actifs aux conditions d'emploi précaires ou en insertion professionnelle. Autre avantage de cette résidence : emplacement proche de tous les transports en commun.

La CCG et le gestionnaire ALFA3A proposeront un total de 82 logements, dont 50 en résidence sociale, 23 en résidence étudiante et 2 logements d'urgence (destinés aux personnes sans domicile ou contraintes de le quitter en urgence, en situation de précarité et connaissant de graves difficultés sociales. De l'abri immédiat à l'hébergement d'insertion).

Parties communes incluses dans la résidence : guichet d'accueil, bureau, salle d'activités/réunions, laverie, local archive, local-poubelle et local deux-roues.

**Renseignements** auprès de [ALFA3A](#) ou la CCG à Archamps.

## L'intercommunalité

### CCG : Compte-rendu des délégués (suite)

#### Transport & Mobilité

Responsable : A. Vielliard / Délégués de Présilly : Corinne Favre et Denis Genoud

Programme 2016 – actions prioritaires :

- **Développement des modes doux (pistes cyclables)** : la CCG reprend la compétence « modes doux » sur les axes intercommunaux RD1206 La Frontalière et RD1201 Saint-Julien - Neydens.
- **Transports scolaires** : mise en place d'un nouveau logiciel d'inscription qui devrait être fonctionnel en mai, soit pour les inscriptions de la prochaine rentrée.
- **Circulation** : recherche et mise en place de mesures transitoires pour faciliter la circulation des bus en attendant l'arrivée du tramway ; mise en place et suivi d'actions visant à favoriser le covoiturage

## Vie associative

### Recette pour réaliser une association d'animation de village

Une recette qui se confectionne tout au long de l'année, qui attire de nombreux consommateurs et qui procure énergie, santé et multiples plaisirs à ceux qui la préparent, comme à ceux qui vont la déguster !!!...

#### INGREDIENTS :

Pour un plat de 80 personnes et plus...

- Compter au minimum 15 bénévoles bien mûrs ou de jeunes pousses bien fraîches qui donneront toute leur saveur de vie, de dynamisme.
- Parmi ces bénévoles, prévoyez quelques femmes pour pimenter la recette, les hommes officient comme liant. Si la préparation devient acide, ajoutez un soupçon de douceur au moyen d'un modérateur.
- Prévoir suffisamment de temps pour la mise en place, car si un ingrédient est oublié, il faut pouvoir rapidement combler ce manque, sinon la qualité du produit fini risque d'en pâtir.
- Mettez autant de bonnes volontés que vous voulez. Pas de dosage maximum !!! Plus il y en a, plus la recette va se développer et satisfaire ceux qui attendent de l'apprécier.
- Saupoudrer d'ingrédients classiques : écoute, disponibilité, partage, implication, engagement. N'allez pas trop loin les chercher : restez RÉGIONAL, je dirai même COMMUNAL !!!!... Le terrain de la commune est assez fertile pour obtenir les meilleurs ingrédients/bénévoles. Si vous alliez malgré tout rechercher des composants beaucoup plus loin, vous risqueriez d'avoir une préparation qui ne cuit pas correctement et dont les éléments se séparent faute d'unité.
- Bon, pour les ingrédients, on y est !!!!... Ah j'oubliais : quelques centaines d'Euros à prévoir pour bien huiler le moule !!!

#### PREPARATION :

- Préchauffer votre future animation en posant de ci de là des panneaux d'information.
- Mettre dans une grande salle de réunion tous les ingrédients et laisser germer, germer les idées. Les incorporer peu à peu pour que celles-ci viennent former une masse compacte, ferme et moelleuse à la fois. La levure de bière, un soupçon de bon vin peuvent contribuer à faire lever la préparation....
- Si nécessaire, fouetter – doucement – les sceptiques afin qu'ils puissent eux aussi être bien incorporés.
- Pour bien lier cette masse, ajouter une belle dose d'optimisme !!!

#### CUISSON :

- Installer le tout dans une salle ou sous une halle qui aura été bien préchauffée par les allées et venues des bénévoles.
- Laisser monter la pression sans que le tout ne déborde !!!!!...
- Surveiller la cuisson. Compter une journée entière pour la mise en place, la dégustation, le rangement des ustensiles.

#### ET PUIS :

Partager une bonne part de ce gâteau avec tous ceux qui l'ont préparé et qui apprécieront pleinement le goût du succès !!!!



Patrick VOUTERS, membre de La Présillienne

## Ça s'est passé à Présilly



Les bénévoles de La Présillienne

La Présillienne a eu le Pot de la fin en ce 23 décembre, puisque c'est à elle que revenait l'honneur de clore la 6<sup>ème</sup> édition des Calendriers de l'Avent, proposés par Pred'Zouill chaque mois de décembre : à cette occasion, les particuliers et associations de Présilly et Beaumont accueillent les habitants tous les soirs (ou presque) pour partager un verre de l'amitié et quelques mets.

Le succès était au rendez-vous, sous une Halle bondée où l'on pouvait se régaler d'une délicate soupe à la courge, d'une pomme de terre cuite au four accompagnée de sauce tomate et lamelles de poulet ayant remporté tous les suffrages, ou encore d'une compote de pommes servie dans un fond de tartelette.

Pour les gosiers désaltérés, les bénévoles de La Présillienne ont servi, comme l'année précédente, le fameux Xanté (jus de pommes et cannelle chaud) proposé en version alcoolisée et non alcoolisée.

Les nouvelles bâches entourant la Halle ont contribué à réchauffer une ambiance qui était déjà joyeuse et détendue. La crèche et les lumières de Noël ont ajouté la petite touche de magie qui complétait admirablement le tableau.

Corinne FAVRE



La Halle, bâchée et décorée

### Quand 2016 commence par des réjouissances...

Dimanche 10 janvier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Présilly a gâté de nombreux convives en organisant un repas du Nouvel An. Ces derniers se sont régalés d'un déjeuner copieux mais raffiné concocté par un traiteur de Collonges-sous-Salève. Au menu : tartare de saumon, crémeux d'avocat et velouté de cresson suivi d'un filet mignon de veau à la sauce forestière accompagné d'un gratin de cardons et d'une jardinière de légumes de saison. Après la ronde des fromages, fut sacré un roi ou une reine à chaque table suite à la dégustation de la fameuse galette à la frangipane.

Pour l'animation musicale et dansante, le CCAS a fait appel au duo Sandrine et David de Serrières en Chautagne (Savoie). Elle à l'accordéon, lui à la guitare, l'ambiance était assurée!



Un duo de talent qui a enchanté son public

Soucieuse de rendre cet après-midi encore plus festif pour tous, sans exception, Dominique Roulet, 2<sup>ème</sup> adjointe en charge des affaires sociales, a distribué à chacun les paroles des chansons interprétées par le couple savoyard. Les classiques du répertoire musette à l'instar du Petit Vin Blanc, La Java Bleue... furent joyeusement entonnés par le public. Agée de 94 printemps, Anna Sappey Laplanche, la doyenne de l'assistance, a ému tous ses amis en reprenant le mélancolique titre de Joe Dassin, « On s'est aimé comme on se quitte ».

Présilly est un village dans lequel il fait bon vivre, la preuve en images avec la projection, tout au long du repas, des plus beaux clichés pris par Jean, élu et photographe attitré de la commune, lors des nombreuses festivités qui ont ponctué ces deux dernières années.

Maëva COUTURIER

## Ça s'est passé à Présilly

### Bons vœux...

Nicolas Duperret a présenté ses vœux, le vendredi 15 janvier, devant une assemblée venue nombreuse : des Présilliens bien sûr, mais aussi quelques Beaumontois ainsi que les Maires de communes voisines : M. Guy Roguet (Feigères), M. Eric Rosay (Dingy-en-Vuache) et M. Georges Etallaz (Collonges-sous-Salève).

Le Maire a bien entendu fait le bilan des travaux effectués et projets à venir, remerciant les employés de la Commune, les représentants du SIVU Beaupré ainsi que les associations actives dans le village.

Cette soirée a également été l'occasion de rendre un hommage mérité à Brice Comte qui a quitté ses fonctions de secrétaire général en octobre 2015, après 8 années de bons et loyaux services. Nicolas Duperret a rappelé son parcours, en présence des anciens Maires, MM. Pardoën et Bullat, pour qui Brice avait également travaillé.

La parole a ensuite été donnée à Elisabeth Boymond, trésorière de La Présillienne, qui a offert deux chèques de 250 € : l'un pour l'association ALFAA-Banque alimentaire du Châble et l'autre pour l'association Téléthon.

La soirée s'est terminée en trinquant autour de la galette des rois.



Brice Comte et « ses » 3 Maires



Les représentants des antennes locales d'ALFAA et Téléthon

Corinne FAVRE

### Une auberge éphémère qui résiste au temps

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la famille Girod a ouvert les portes de ses caves médiévales à l'Auberge Éphémère de l'association Pred'zouill, à l'occasion d'une soirée fondue au fromage (du pays !).

Munis de leur réchaud et caquelon, les quelques 200 convives ont reçu leur ration de fromage, arrosée de vin blanc. Ne restait plus alors qu'à activer les flammes, laisser fondre la masse et touiller, touiller, jusqu'à obtenir la consistance désirée. Rires et plaisanteries ont fusé d'une table à l'autre, chacun comparant l'onctuosité et l'homogénéité de sa fondue avec celle du voisin... Gousses d'ail, poivre et muscade étaient à disposition pour agrémenter sa recette selon son goût. Une fois le contenu du caquelon jugé à point, il ne restait plus qu'à déguster, avec salade et charcuterie. Une île flottante est venue clore ce délicieux repas.

Tout le monde s'est régalé, y compris ces jeunes mariés originaires de Côte d'Ivoire, venus en voyage de noces en Europe qu'ils visitaient pour la première fois. Inutile de préciser qu'ils effectuaient ce soir-là leur « baptême de fondue » ! Ils repartaient dès le lendemain et se sont vu offrir chacun un sachet de fromage pour fondue, à glisser dans leurs bagages en compagnie des souvenirs.

La soirée, animée par le président de Pred'zouill, Gilles Pautex, a également été agréablement rythmée par les intermèdes flûte traversière et harpe proposés par deux musiciennes de talent.

Le concept de l'Auberge Éphémère – un repas, proposé dans un lieu différent, plusieurs fois par an – fait fureur depuis le début. Victime de son succès, l'Auberge affiche rapidement complet, dès l'annonce d'un nouvel événement ! Mais pour les heureux élus et la modique somme de 6 à 12 €, un petit tour dans cette auberge d'un soir est un réel bonheur.

Corinne FAVRE

### Winter Boum du 12 mars

*Peau de carton et entrailles de paille, le bonhomme Hiver n'a fait qu'un feu sous l'action de la bise*



*L'aligot... ou l'Auvergne à Présilly. Purée de pommes de terre et tomme dont le mélange requiert un sacré coup de main !*



Parti de la Mairie de Présilly, le cortège a effectué une boucle passant par la Halle...



Rythmes effrénés et danses endiablées ont sévi jusqu'à la fermeture, à 21h30

## Bientôt à Présilly

### Euro 2016

Vous avez aimé la Coupe du Monde sous la Halle en 2014 ? Alors vous allez adorer la **Coupe d'Europe** cette année !

La Présillienne vous donne rendez-vous, **entre le 10 juin et le 10 juillet**, pour quelques soirées de projection footballistique, agrémentées de petits régals pour les papilles et de quoi alimenter les gosiers desséchés !

**Ambiance détendue et intergénérationnelle** assurée... et appréciée même si l'on n'est pas fan de football !

Plus d'informations vous seront données en temps voulu sur le lieu et les dates de diffusion.

### « Monuments chemin faisant... »

**Le dimanche 19 juin 2016, dans le cadre des Journées Nationales de l'Archéologie, le Conseil départemental de la Haute-Savoie organise la 4ème édition de l'opération départementale « Monuments chemin faisant... ».**

Les Haut-Savoyards sont de nouveau invités à découvrir quelques sites d'abbayes et prieurés du département et de Suisse voisine. Ce sont donc **14 sites** répartis sur l'ensemble du territoire départemental qui sont proposés **gratuitement à la visite** en 2016 soit en se rendant sur les sites par leurs propres moyens soit en bénéficiant de navettes au départ de six villes du département (plus d'informations au 04 50 33 23 67 ou sur [www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr))

Une visite est proposée ce jour à **la chartreuse de Pomier à Présilly** sur inscription à la Maison du Salève : 04 50 95 92 16 / [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com)

Si vous souhaitez consacrer une journée entière à cet événement, vous pourrez également bénéficier d'une navette au départ de **Saint-Julien-en-Genevois** pour visiter le deuxième couvent de la Visitation à Annecy et les prieuré et abbaye de Talloires sur **inscription** auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie : **07 89 83 98 73** ou au **04 50 33 23 67** du **15 avril au 18 juin**.

D'autres sites à proximité comme la commanderie de Moussy à Cornier ou les prieurés de Contamine-sur-Arve et de Peillonex sont également ouverts à la visite à cette occasion sur inscription obligatoire auprès des gestionnaires de sites ou offices du tourisme.

Des informations détaillées à venir sur l'application mobile HauteSavoieExperience.

### Animations en 2016...

Hormis les deux animations ci-dessus, d'autres événements sont prévus dans les mois à venir. Il y en aura pour tous les goûts :

Organisation	Date	Activités & manifestations
Vélo Club St-Julien	12.06	23 <sup>ème</sup> prix de la Municipalité (cyclisme)
APE Beaumont Présilly	26.06	École Beaupré : Fête de fin d'année
La Présillienne	du 10.06 au 10.07	Euro 2016 : projection de quelques matches
La Présillienne	08.10	« Oktober Fest » (fête bavaroise)
Mairie de Présilly	11.11	Cérémonie de commémoration Armistice 100 <sup>ème</sup> anniversaire guerre 1914-1918
La Présillienne	20.11	Concours de belote
Paroisse St-Pierre et Paul	27.11	Repas de la Paroisse / salle des fêtes Présilly
Pred'zouill	du 1 <sup>er</sup> au 24.12	Calendrier de l'Avent, en partenariat avec Beaumont – chaque soir un particulier ou une association vous accueille...

## Mémoires de Présilly

Ces dernières années, notre village a accueilli beaucoup de nouveaux habitants ; certains viennent de villes ou villages voisins, d'autres d'un peu plus loin... Mais la majorité d'entre eux ignorent ce que fut Présilly autrefois. Quant aux Présilliens vivant ici depuis plus longtemps, ils ont parfois oublié « comment c'était avant », pris dans le tourbillon des années qui passent, s'étant habitué au nouveau visage de Présilly au fur et à mesure qu'il se métamorphosait.

Cette rubrique permettra de ne pas laisser s'effacer le passé de Présilly ! Chaque bulletin sera l'occasion de donner la parole à un ancien de la commune : en sa compagnie, nous partirons à la pêche aux souvenirs et, parfois, aux photos retrouvées dans le fond d'une armoire...

Nous retrouvons les sœurs Tissot pour évoquer encore quelques souvenirs de leur jeunesse, en commençant par ceux de la benjamine :

### École

Jacqueline a suivi les traces de sa sœur Simone, à 11 ans d'intervalle. Elle se souvient tout particulièrement de Mme Mouchet, très sévère mais excellente institutrice ! Elle savait se faire respecter, comme le dit Jacqueline, qui se souvient de l'école du dimanche instaurée par Mme Mouchet pour ceux qui n'avaient pas bien travaillé. Cette institutrice semble avoir été un sacré personnage. Venue à Présilly en 1946, elle fut une des premières à passer le permis de conduire.

Jacqueline a gardé contact avec son institutrice qui, née en 1918, est toujours vivante et désormais installée dans une maison de retraite à Annecy où Jacqueline lui rend visite à l'occasion, accompagnée d'Andrée Martin, également ancienne élève de Mme Mouchet. Elles ne sont pas les seules : d'autres anciens élèves présilliens s'y rendent aussi. C'est dire si cette institutrice fut populaire dans la Commune !

Jacqueline a passé son certificat à 14 ans, puis est allée dans le même internat que Simone, à La Roche-sur-Foron, pour suivre une année d'école ménagère. Elle a détesté vivre en internat. Le temps loin de sa famille était horriblement long, les vacances étant bien plus courtes et moins nombreuses qu'actuellement. D'interminables semaines qui lui ont fait dire : « Si un jour j'ai des gamins, je ne les mettrai jamais internes ! ».



Sainte-Famille - La Roche-sur-Foron

### Mariage et logis

Lorsque Jacqueline a épousé Roland, en 1960, ils ont succédé à Simone et Joseph dans la petite maison du Bé d'Ié, face à la ferme (*souvenez-vous, l'ancienne école... cf. Bulletin n° 72*). Les époux Duperret ont alors repris le travail de la ferme où habitaient toujours Claudius et Marguerite Tissot.

Jacqueline a offert un beau cadeau à son papa : lui qui avait vécu entouré de filles s'est retrouvé avec une ribambelle de petits-fils ! Il a connu 4 des 6 garçons que sa p'tite dernière a eus avec Roland.

### Loisirs

J'ai demandé à Jacqueline quels étaient ses souvenirs de jeux et divertissements dans son enfance. Elle n'en a pas beaucoup. Elle mentionne les billes, mais pour le reste, il y avait peu de possibilités de loisirs. On ne sortait jamais. Le travail à la ferme leur prenait tout leur temps, M. Tissot faisant bosser sa progéniture « comme des gars ! Fallait économiser les chevaux, mais pas les filles ! » dit Jacqueline. Elle se rappelle de rares sorties au cinéma (Cruseilles ou St-Julien).

Simone, elle, se souvient parfaitement des après-midis « cinéma », à l'école, certains samedis de son enfance. « On aimait mieux ça que le calcul mental ! »

Il y avait également les sorties du dimanche après-midi : leur maman les emmenait voir l'ânesse Lolotte à la Quory ou les moutons au Thouvet.

Et puis, saviez-vous qu'il y a eu un théâtre à Présilly ? Dont le local était situé dans le bâtiment de la cure. Simone et Joseph y ont amplement participé, mais chacun de leur côté, car il ne fallait surtout pas mélanger les filles et les garçons ! Les pièces se créaient et se jouaient séparément... Les rôles de filles dans les pièces des garçons étaient repris par l'un deux, travesti pour l'occasion... Le théâtre de Présilly était très réputé dans les années 50, puisqu'on venait à pieds de Cernex pour assister aux représentations !

Jacqueline aussi a joué au théâtre, mais la troupe était désormais devenue mixte.

## Les saisons à Présilly

**L'automne :** M. Tissot envoyait ses filles ramasser les noix. Simone évoque le froid et ces arbres qui longeaient la route des Molliets. Ils ont tous gelé durant l'hiver 56... Pour être précis, Simone nomme cette route « la route du Moulin », c'est ainsi que l'on disait autrefois, à cause du moulin qui se trouvait en bas, au croisement avec la route du Petit-Châble. Simone ne l'a pas connu en fonction, mais elle revoit la roue en bois qui était encore en place dans sa jeunesse. Pendant la guerre, pour avoir un peu de farine, les Présilliens devaient porter leur sac de blé à Cernex.

**L'hiver :** la neige était souvent abondante. Simone se remémore la façon dont on déneigeait les routes, avec 3 chevaux tirant des planches placées en triangle (l'ancêtre du « chasse-neige »). Claudius Tissot a régulièrement participé à ces déneigements, montant le cheval de devant. Les habits n'étant pas aussi performants que de nos jours, je vous laisse imaginer dans quelles conditions ce nettoyage s'effectuait. Roland Duperret a pris la relève de son beau-père par la suite. Et c'est désormais Sébastien, agriculteur lui aussi et petit dernier de Jacqueline et Roland, qui, chaque hiver, œuvre dans les rues de notre Commune pour permettre à tous de circuler.



*Le déneigement autrefois  
Ici avec 5 chevaux...*

**Le printemps :** les 3 jours précédant l'Ascension étaient consacrés aux Rogations, des prières effectuées chaque matin de bonne heure au pied d'une des croix de la Commune, en vue d'obtenir une météo clémente : le lundi, on allait aux Hôteliers, le mardi au Petit-Châble et le mercredi on faisait une halte à chacune des deux croix du Chef-lieu. Alors qu'elle n'était âgée que de 6 ou 7 ans, Simone avait voulu accompagner ces sœurs un matin, jour du « Petit-Châble »... Mais les aînées étaient pressées et sont parties sans attendre leur cadette. Qu'à cela ne tienne, la petite Simone s'est embarquée, en pantoufles (et en cachette de ses parents qui se trouvaient à l'écurie), pour rejoindre le groupe ! Le circuit passait par Chez Coquet, puis, les prières terminées, remontait par la route des Moulins. Simone semble n'avoir jamais regretté son expédition, malgré les réprimandes récoltées à son retour...

## Mairie

Les sœurs Tissot ont investi la Mairie les unes après les autres... Odette, en tant qu'aînée, a ouvert le bal la première, comme secrétaire. Elle tenait les permanences le dimanche après la messe, car c'était ainsi que fonctionnait le secrétariat de Mairie à l'époque. Simone et Jacqueline mentionnent également les « après-midis du percepteur », une fois par an, lorsqu'il venait, muni de sa petite valise, récolter l'argent des impôts (forfait eau/taxe foncière/taxe d'habitation). Simone a pris la relève du secrétariat dès 1951 jusqu'en 1956, puis, attendant son premier enfant, a été remplacée par Jacqueline. Par la suite, Simone a effectué trois mandats comme Conseillère Municipale, et ce jusqu'en 2001. La « p'tite dernière », fraîchement retraitée de son poste de secrétaire (au 31 décembre 2000), a tout naturellement succédé à sa sœur Simone de 2001 à 2008 !

Et si l'on ajoute que Philippe, le fils aîné de Jacqueline, a effectué un mandat avec sa tante Simone ; que François, fils de Simone, en est à son 3<sup>ème</sup> mandat, dont le premier avec sa tante Jacqueline ; et que Nicolas, avant-dernier fils de Jacqueline, a deux mandats à son actif, dont celui en cours comme Maire, vous êtes probablement un peu perdus, mais vous pouvez au moins en déduire sans hésiter que la famille a ça dans le sang !

## La ferme

La ferme Tissot, reprise par le couple Duperret, a disparu en tant que telle, à la suite d'un incendie dans la nuit du 13 au 14 janvier 1981, lors duquel 1 génisse seulement a survécu sur les 11 vaches présentes (heureusement, aucun membre de la famille n'habitait plus les lieux). Demeurée en ruines de nombreuses années, elle bénéficie désormais d'une seconde vie — sous forme d'habitation —, magnifiquement rénovée par deux des fils de Jacqueline, Patrick et Pierre, qui



ont su garder son âme tout en lui offrant la jeunesse d'équipements modernes. Simone évoque un certain petit placard qui existait dans la ferme de son enfance et que Pierre a conservé, témoin survivant des temps passés.



Merci aux sœurs Tissot pour cette belle tranche de vie !

Corinne FAVRE

## Etat-civil

### Naissances

- **Clément, Henri, Kozma DIMASTROMATTEO**, fils de David et Miranda, est né le 3 décembre 2015
- **Doan BORGAGNI** est né le 23 février 2016
- **Mayleen BURNIER CLOUX**, fille de Maud et Antoine, est née le 26 février 2016

Félicitation aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux petits citoyens.

### Mariages

Aucun.

### Décès

- **Céleste, Emma MAUREL née VALCESCHINI**, est décédée le 15 janvier 2016.
- **Paul, Fernand FRANCOISE** est décédé le 21 février 2016.

Nous présentons nos condoléances à leurs proches.

## Infos pratiques

### Ecole Beaupré

École maternelle : 04 50 04 47 43  
Ecole primaire : 04 50 04 59 58  
Secrétariat : 04 50 04 47 04

Permanences :

	SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi	8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi	16h00 à 18h00	

### La Mairie

97, Route du Bé D'Lé  
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50  
Télécopie : 04 50 04 55 61

[www.presilly.fr](http://www.presilly.fr)  
Ouverture au public :  
Lundi de 10h à 12h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 15h à 19h

### Service Intercommunal de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Genevois  
Bâtiment Athéna 2  
38, rue Georges de Mestral  
Archamps Technopole  
74160 Archamps

04 50 95 91 40

### Centre de loisirs Récréa-Beaupré

135, rue Beaupré  
74160 Beamont

04 50 83 77 78

**Ouvert le mercredi et pendant les petites vacances**

### Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67  
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00  
Fermée dimanches et jours fériés

### Régie Eau et assainissement

285, rue Louis Rustin  
Bâtiment Héra 1  
Archamps Technopole  
74160 Archamps

04 50 959 960

### téléphones et sites utiles

**pompiers : 18**

**SAMU : 15**

**Gendarmerie : 17**

**Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65**

**Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11**

**Enfance en danger : 119**

**Violences femmes info : 3919**

**Allo service public : 3939**

**[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)**

**[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)**

**[www.admin.ch](http://www.admin.ch)**